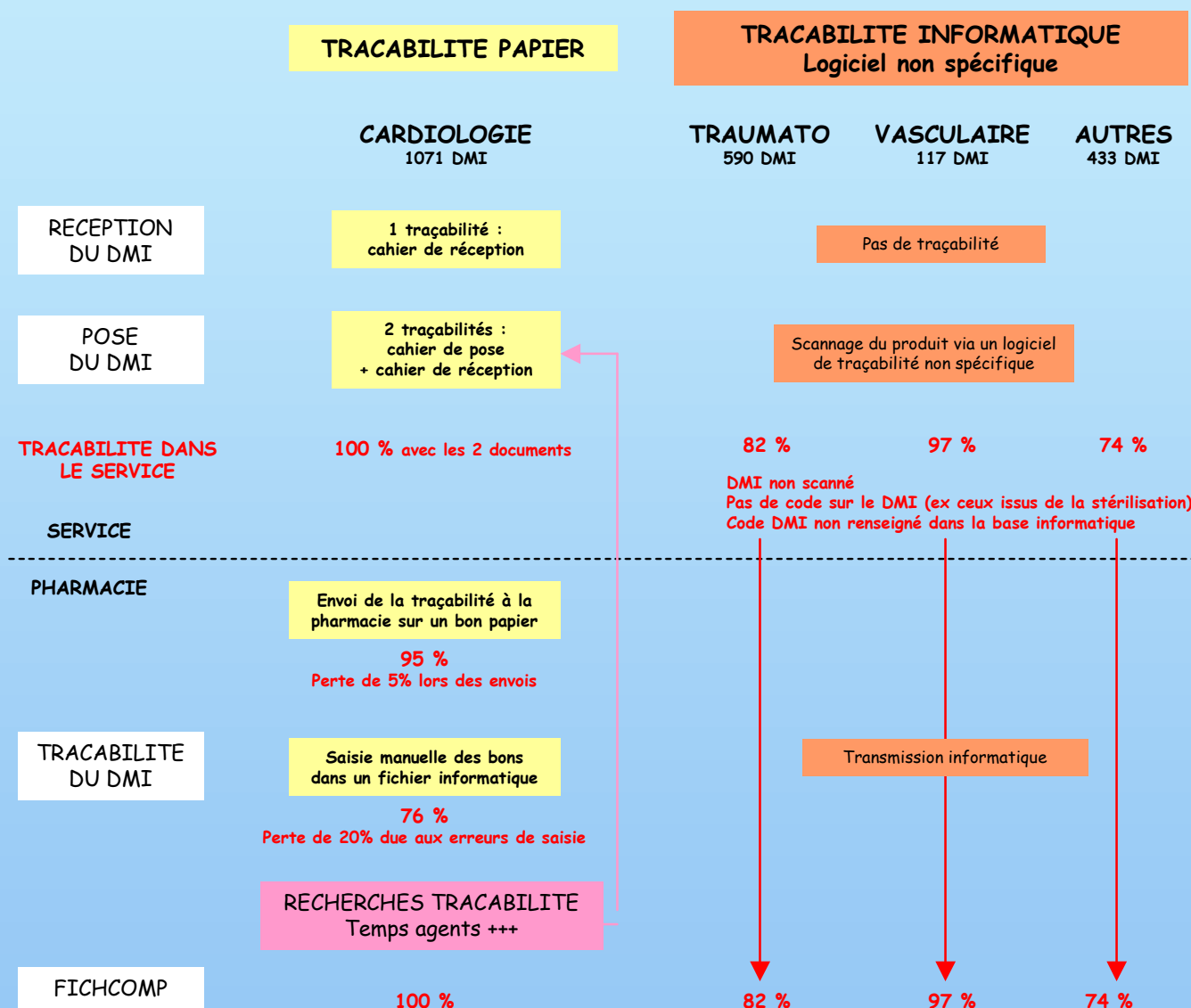


DMI hors GHS : Intérêts et Limites de deux modes de traçabilité papier / informatique

CHEVALIER Audrey, MERCIER Carole, MALVEZIN Véronique, FERRARI Sylvie, JOMIER Jean-Yves.
Service Pharmacie - Centre Hospitalier de PAU

En application du décret n°2005-1023 du 24 août 2005 relatif au CBU, nous réalisons la traçabilité des dispositifs médicaux implantables (DMI).
Aujourd'hui deux supports de suivi coexistent : papier et informatique via un logiciel non spécifique (fichier reposant sur une base Excel).
Bilan sur 5 mois (janvier à mai 2009) de la traçabilité des DMI selon le type de support pour une éventuelle uniformisation.



L'informatisation est un outil performant car il est précis et évite les pertes de traçabilité dues aux ressaisies et aux transmissions. Cependant notre logiciel n'étant pas spécifique certains DMI ne peuvent être scannés et donc nous observons des pertes de traçabilité. De plus les recherches demeurent impossibles. La traçabilité sur support papier nécessite un temps agent important et beaucoup de délai de transmission mais la traçabilité finale est parfaite. Au vu de cela, nous avons choisi de conserver temporairement les deux modes de traçabilité dans l'attente de l'informatisation complète du circuit des DMI avec un logiciel métier adapté.

Cette enquête nous a également permis de mettre en évidence un défaut de traçabilité des DMI passant par la stérilisation centrale. Nous avons donc mis en place un système temporaire de suivi papier pour ces DMI.

La traçabilité des DMI nécessite un logiciel métier spécifique qui permettrait de regrouper les atouts de l'outil informatique et l'efficacité du support papier pour une traçabilité optimale.